#### PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 967-1

# RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 967 SUR LES USAGES CONDITIONNELS VISANT À INCLURE CERTAINES ZONES AU TERRITOIRE ASSUJETTI

ATTENDU les dispositions des articles 145.9 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

ATTENDU qu'il y a un intérêt croissant sur le territoire de la Ville de Berthierville pour du développement immobilier;

ATTENDU qu'il est important d'assurer une croissance cohérente et durable du territoire de la municipalité;

ATTENDU qu'il y a un besoin pour la municipalité de se doter d'une vision, donc d'encadrer temporairement le développement de son territoire;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 3 juillet 2023;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Sylvain Destrempes, appuyé par le conseiller Denis Darveau et résolu que le présent règlement numéro 967-1 modifiant le règlement 967 sur les usages conditionnels visant à inclure certaines zones au territoire assujetti soit et est adopté et que ce règlement décrète et statue comme suit :

### PARTIE I DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES

- 1. Le présent règlement s'intitule « Règlement numéro 967-1 modifiant le règlement sur les usages conditionnels numéro 967 visant à inclure certaines zones au territoire assujetti ».
- 2. Le Conseil municipal déclare avoir adopté ce règlement partie par partie, article par article, alinéa par alinéa, de sorte que si l'une ou quelconque de ces parties venait à être déclarée nulle et sans effet par un tribunal, une telle décision n'aurait aucun effet sur les autres parties.

## PARTIE II MODIFICATION DU RÈGLEMENT

3. L'article 5 du règlement numéro 967 sur les usages conditionnels est modifié afin d'y ajouter les zones 1-R-05, 3-R-43, 1-R-36 et 4-C-48.

### PARTIE III DISPOSITIONS FINALES

4. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉ à la Ville de Berthierville, ce 3e jour du mois de juillet 2023.

Dominic Perreault Sylvie Dubois
Maire Directrice générale et greffière

Avis de motion et dépôt du projet de règlement	2023-07-03
Adoption du premier projet	2023-07-03
Avis public de consultation écrite	2023-07-17
Adoption du second projet	2023-08-07
Avis public participation référendaire	2023-
Adoption du règlement	2023-
Certificat de conformité MRC	2023-
Avis public d'adoption	2023-